

UNE ASSOCIATION POUR VOTRE QUARTIER

*Saint Simon*

ENVIRONNEMENT



## RÉUNION DE BUREAU d'avril 2019

Madame, Monsieur,

Vous trouverez dans ce bulletin les dernières informations concernant le quartier de St-Simon.

La commission de quartier aura lieu le **26 juin 2019 à 19h** au centre d'animation 10 ch Liffard.

Il s'agit d'une réunion publique ouverte à tous les habitants du quartier qui permet d'évoquer les problèmes avec le maire de quartier et les services techniques présents.

Pensez à le noter dans vos agendas, sachant qu'il s'agira de la dernière commission de quartier du mandat actuel.

Thierry BARBERO, président de SSE

### *Projet VINCI sur les terrains de NXP avenue Eisenhower*

La réunion publique que nous avons demandée a eu lieu le 27 mars.

Elle a permis d'obtenir des informations sur le calendrier du projet et les riverains présents ont pu poser des questions sur leurs préoccupations. De même plusieurs questions ont été posées concernant le manque d'équipements publics et les problèmes d'accès au collège.

Le promoteur va déposer des permis modificatifs afin de tenir compte de la possibilité offerte par le PLUi-H de baisser la proportion de logements locatifs sociaux à 25% au lieu de 35%.

De même, certains bâtiments situés en frontière du quartier verront leur façade et leur toiture modifiées pour mieux s'intégrer aux constructions voisines.

Le promoteur va rencontrer tous les voisins afin de se mettre d'accord sur la façon dont seront traitées les clôtures.

Durant les travaux, un responsable du chantier sera joignable par téléphone pour recevoir les éventuelles doléances des habitants.

Au niveau des commerces présents, rien n'est encore décidé par Vinci car la mairie souhaite éviter de faire de la concurrence aux commerces des Tibaus.

Vinci a évoqué une crèche à destination des employés de NXP et une salle de gym privée.

Nous avons demandé une augmentation sensible de la taille de l'aire de jeux pour enfants qui est actuellement très petite. Vinci y réfléchit et s'interroge sur la possibilité d'en disposer 2 pour qu'elles soient à proximité des habitations.

Nous avons soulevé le problème de l'accès au collège pour les enfants du quartier en utilisant des déplacements doux (on dit aussi actifs). Nous avons appris lors de cette réunion que le lot E situé au bout du ch de Canto-Laouzeto, ne serait aménagé que dans 3 ou 4 ans, car NXP bénéficie sur ces terrains d'un différé de jouissance.

Nous comptons sur le ch de Canto-L pour permettre un accès piétons-vélos jusqu'au collège, mais la route ne sera pas encore construite pour l'ouverture du collège en septembre 2021.

Nous avons demandé à M. Pagnucco et aux services de l'aménagement de la Métropole de se pencher sur le problème, car on ne peut envisager de faire emprunter le ch de Basso-Cambo ou le ch de Lestang aux élèves.

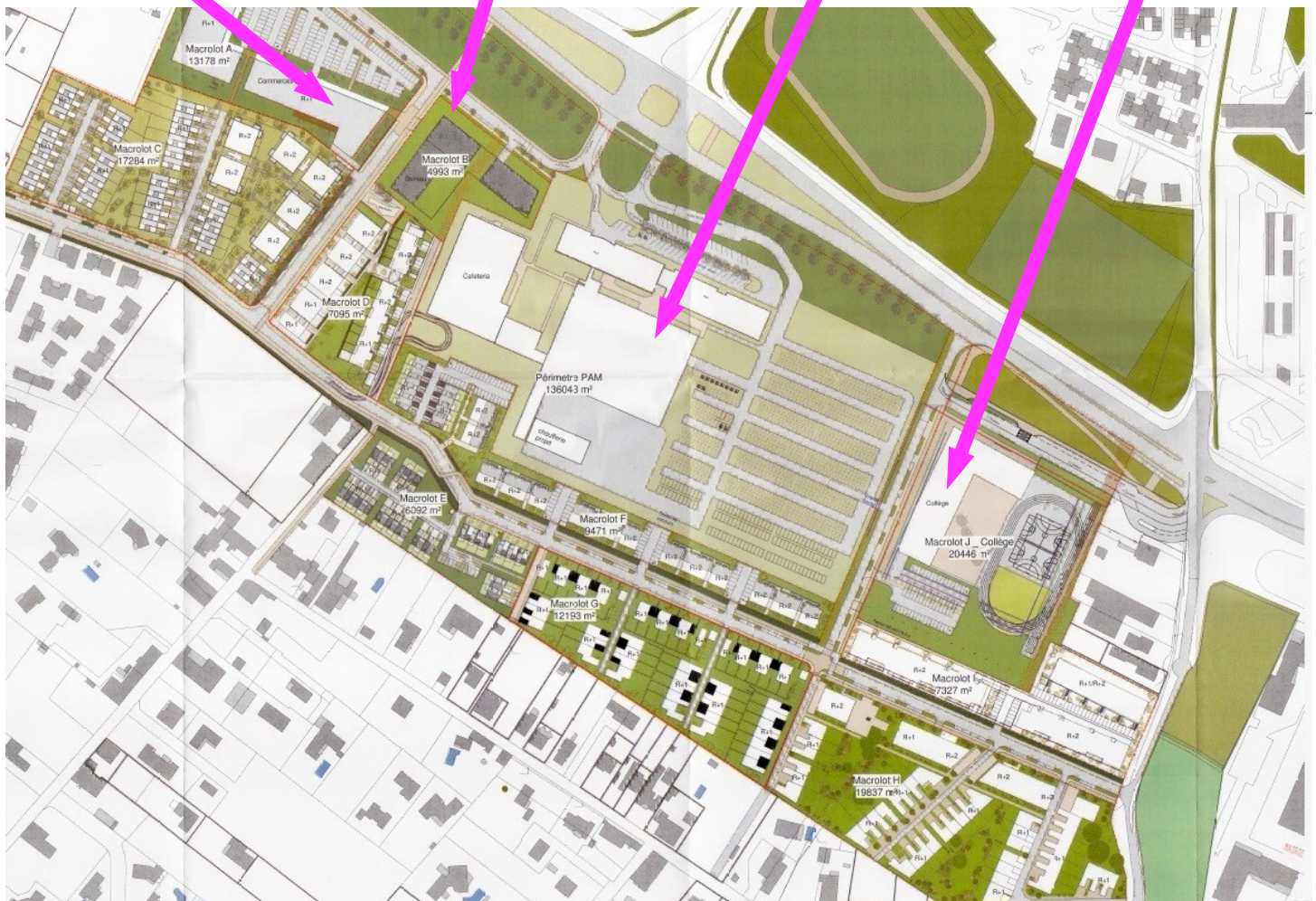
Nous avons demandé également que le bus qui circule actuellement sur Eisenhower emprunte la rue centrale du projet lorsqu'elle sera construite, afin de desservir tous ces logements.

Commerces

Bureaux

NXP

Collège



Nous regrettons une fois de plus l'absence d'équipement publics "Mairie" sur ce projet. Le seul équipement sportif sera le plateau technique du collège qui sera à disposition d'associations en-dehors des horaires de cours, mais il sera réalisé par le Conseil Départemental.

Et le problème du 4ème groupe scolaire se posera d'autant plus que la typologie des logements fera que ce projet accueillera certainement de nombreux enfants.

Vous avez pu constater que la "bulle de vente" Vinci ch de Basso-Cambo a été installée.

Les médias ont parlé du projet pour lequel Vinci a organisé une conférence de presse :

<https://www.ladepeche.fr/2019/04/12/550-logements-bureaux-commerces-et-un-college-sur-lex-site-de-motorola,8126755.php>

[https://actu.fr/occitanie/toulouse\\_31555/toulouse-nouveau-quartier-va-sortir-terre-550-logements-commerces-des-bureaux\\_22885490.html](https://actu.fr/occitanie/toulouse_31555/toulouse-nouveau-quartier-va-sortir-terre-550-logements-commerces-des-bureaux_22885490.html)

### Plan d'urbanisme

Le PLUi-H (plan d'urbanisme de la Métropole) a été officiellement voté lors du Conseil Métropolitain du 11 avril.

Il sera validé définitivement lorsque la préfecture en aura vérifié le contrôle de légalité, soit d'ici 2 mois. Mais il est déjà applicable depuis plusieurs mois par anticipation pour les projets de logements collectifs.

Notre association s'est beaucoup investie dans la révision du PLU en ce qui concerne le quartier de St-Simon et les résultats sont indéniables, même si nous voyons en ce moment les grues des projets accordés avec l'ancien PLU.

Voici ce que l'on pouvait lire récemment dans La Dépêche :

*La constructibilité, soit la surface autorisée à construire par parcelle, va stagner et même baisser pour de nombreux quartiers de Toulouse», assure Jean-Luc Moudenc, qui cite **Saint-Simon (- 43 %)**, Lardenne, Pradettes, Saint-Martin-du-Touch (- 30 %), Amidonniers, Compans, Jolimont, Côte Pavée, Pont des Demoiselles (- 25 %)...*

Est-ce l'effet du nouveau PLUi-H ou de la période pré-électorale ? Quelle qu'en soit la raison, nous n'avons relevé que 32 logements accordés depuis le 1er janvier, dont 24 en collectif et 8 en individuel, ce qui devrait infléchir fortement notre traditionnelle courbe des logements autorisés à St-Simon, si la tendance se confirme.

Néanmoins, tous les problèmes ne sont pas réglés pour autant et il faudra encore travailler pour conserver le caractère pavillonnaire du quartier. En effet, malgré une baisse de la constructibilité des terrains, de nombreux propriétaires continuent d'être démarchés par les promoteurs pour vendre leurs biens.

[https://actu.fr/occitanie/toulouse\\_31555/toulouse-quartier-quartier-voici-comment-evoluer-constructibilite-logements\\_22853722.html](https://actu.fr/occitanie/toulouse_31555/toulouse-quartier-quartier-voici-comment-evoluer-constructibilite-logements_22853722.html)

[https://actu.fr/occitanie/toulouse\\_31555/toulouse-quartier-construction-logements-explose-mairie-veut-mettre-frein\\_22494657.html?utm\\_source=actu.fr&utm\\_medium=alireaussi](https://actu.fr/occitanie/toulouse_31555/toulouse-quartier-construction-logements-explose-mairie-veut-mettre-frein_22494657.html?utm_source=actu.fr&utm_medium=alireaussi)

### ***Voirie et chantiers***

Au 67 rue Réguelongue, le promoteur a enfin déplacé son Algeco sur son terrain, alors qu'il était sur la rue.

Néanmoins, le trottoir et la moitié de la chaussée sont encore occupés par les engins de chantier et autres matériaux. Renseignement pris, le promoteur bénéficierait d'une autorisation donnée par le service qui gère les occupations du domaine public, jusqu'au mois de juin.

### ***Ecoles***

La mairie est toujours à la recherche d'un terrain de 6 000 m<sup>2</sup> entre les Tibaous et P. Bert afin d'y construire un 4ème groupe scolaire rendu nécessaire par l'accroissement de la population.

En attendant de trouver la perle rare, l'école Paul Bert devrait accueillir des modules de classes supplémentaires en septembre, mais dans une plus faible proportion que ce qui était prévu par la mairie initialement.

Le terrain de basket ne devrait pas être impacté par ces installations provisoires.

### ***Nuisances sonores du circuit de moto***

Nous avons reçu une réponse de la part de l'élue chargée des problèmes de bruit, Mme Costes-Dandurrand.

Suite à votre demande, et comme je m'y étais engagée, je vous communique le résultat de l'étude de l'impact sonore de l'activité du circuit sur son environnement. Pour cette étude, des mesures acoustiques ont été réalisées devant le n°30 chemin Monlong, à proximité de votre logement.

Le résultat de cette étude indique que les bruits de motos tournant sur le circuit Daniel Pescheur ne sont pas perceptibles au niveau du point de mesure, le circuit n'est donc pas à l'origine de troubles sonores vis à vis des logements du chemin de Monlong. Le merlon anti-bruit réalisé tout autour du site, remplit donc bien son rôle d'écran anti-bruit pour protéger les zones de logements les plus proches .

Néanmoins des bruits importants d'accélération de motos ont bien été perçus pendant ces mesures. Ils ne proviennent pas du circuit moto, mais du trafic routier sur le boulevard Eisenhower. Je transmets donc votre plainte à mon collègue, Monsieur Olivier ARSAC, adjoint au Maire en charge de la sécurité routière, afin de savoir si ces bruits ne sont pas dus à des comportements routiers inappropriés, c'est à dire à des accélérations ou vitesses excessives, ou à des engins trafiqués rendus volontairement plus bruyants.

Toutefois, soucieuse d'améliorer la qualité de vie sur Cugnaux et sur le quartier Saint Simon, la Métropole prévoit prochainement d'avancer l'heure de fermeture du site le vendredi et samedi soir. Le circuit fermera donc à 1h le vendredi soir et à 23h le samedi soir.

Cette réponse appelle 2 remarques :

Tout d'abord, si autant d'habitants du quartier nous ont signalé le désagrément du bruit des motos, on peut imaginer qu'il y a bien une raison. L'élue affirme que le bruit provient de l'avenue Eisenhower. Etant donné que le bruit est sensible les soirs de vent d'Autan, vent qui vient du sud-est, il y a peu de chances que le bruit d'Eisenhower qui est située au nord du quartier puisse correspondre à ce que nous entendons.

Nous n'avons aucune information sur la date du test ni sur les conditions de vent à ce moment. S'il n'y avait pas de vent d'Autan, il est normal que l'appareil n'ait pas relevé de bruits de moto.

Chose étrange : après nous avoir expliqué qu'il n'y avait pas de bruit causé par le circuit, l'élue nous informe que la Métropole va avancer la fermeture d'une demi-heure les vendredi et samedi soir, dans un souci d'améliorer la qualité de vie.

Ceci nous semble reconnaître qu'il y a bien des nuisances.

Nous allons écrire à l'élue car cette réponse ne peut nous satisfaire et nous vous suggérons de lui envoyer un mail quand vous serez dérangés la nuit par le bruit des motos qui font des tours de circuit : [helene.costes-dandurrand@mairie-toulouse.fr](mailto:helene.costes-dandurrand@mairie-toulouse.fr).

Si suffisamment de témoignages lui parviennent, peut-être se rendra-t-elle compte que les habitants n'ont pas des hallucinations auditives, mais subissent une gêne réelle qui est encore plus sensible l'été, lorsque l'on tente de manger dehors.

### ***Sécurité dans le quartier***

Plusieurs cambriolages nous ont été signalés par des adhérents.

Vélos, outils de bricolage, congélateur en ont fait les frais, entre autres.

Ces vols ont eu lieu entre midi et 14h pour certains et en pleine nuit pour d'autres. Le Ch licard aurait été particulièrement visé, ainsi que le secteur de l'école P. Bert. Un habitant du chemin de Canto Laouzeto a également surpris des gens qui se sont enfuis à son arrivée.

Les vols ont souvent touché des annexes de l'habitation.

Chacun doit être vigilant et il semble prudent de faire installer un système d'alarme.

Nous avons signalé cette recrudescence de méfaits à l'adjoint au maire chargé de la sécurité, en lui demandant d'envoyer la police municipale faire des rondes la nuit dans le quartier. Nous avons pu constater lundi soir la présence d'un véhicule de police qui a sillonné le quartier.

Les statistiques officielles des cambriolages dans le quartier n'étant pas communiquées, nous souhaiterions essayer d'avoir une idée de la réalité de ces vols, afin de pouvoir obtenir des mesures de la part des autorités. Si vous ou un de vos voisins êtes victime d'un cambriolage, vous pouvez nous envoyer un mail à l'adresse de l'association : [contact@saint-simon-environnement.org](mailto:contact@saint-simon-environnement.org), ce qui nous permettra d'avoir une idée précise du phénomène.

Le véhicule brûlé devant le stade a été enlevé, après plus de 2 mois de présence et de nombreux appels à la Police Nationale et à la mairie.

Il faut savoir que la Police Municipale n'a pas le droit d'enlever le véhicule avant que la Police Nationale soit venue constater la situation. Et cela peut prendre un certain temps.

### ***Commerces***

Le Carrefour Market de la place des Tibaous qui remplacera Intermarché, va ouvrir le **15 mai**.

Nous espérons qu'il apportera du dynamisme commercial et entraînera l'implantation d'autres commerces dans les locaux vides.

### ***AMAP St-Simon***

L'AMAP de St-Simon sera hébergée dans un local de la régie agricole de la ville à Candie.

Les distributions débutent à compter du 26 mars, une fois par semaine à 18h.

Cela représente une centaine de familles (les mangeurs) et plus de 10 producteurs.

### ***Des nouvelles de l'Arche de Noé***

Suite à l'incendie qui a frappé l'Arche de Noé chemin du Renard, un élan de solidarité a vu le jour dans le quartier et même bien au-delà au travers d'un cagnotte Leetchi qui est encore en ligne, mais aussi des habitants qui ont aidé en apportant des denrées pour les animaux. Des bénévoles ont également donné un coup de main pour construire des abris pour les animaux.

La reconstruction sera certainement longue, mais le courage de Sollyange et son amour des animaux lui permettront sans nul doute de reconstruire ce lieu unique à Toulouse.

\*\*\*\*\*

Prochaine réunion du bureau : le **lundi 6 mai 2019 à 20 h 30** place de l'église

## **BULLETIN D'ADHÉSION 2019**

**Merci de remplir le papillon ci-après en joignant un chèque de 10 € par famille à Saint Simon Environnement,  
Centre d'animation, 10 chemin de Liffard 31100 Toulouse**

**NOM :**

**PRENOM :**

**Adresse électronique pour recevoir les bulletins mensuels:**

**Adresse postale :**